CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E168876 **VALABLE JUSQU'AU** 29/08/2024

ÉDITÉ LE **20/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/10/2014
Forme juridique : SASU
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 805 254 299

Siret : **805 254 299** **00011**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 04 006159

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 15978222 1 J001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 15978222 1 J001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **BATINERGIES**
Sigle : BATINERGIES
5 BIS RUE ROGER SALENGRO
59115 LEERS

Téléphone : 03 20 52 95 57 **Fax :**
Portable : 06 86 00 84 48

Site Internet : www.batinergies.com
E-mail : batinergies@gmail.com

Responsabilité légale :
ALLEGRE FLORIAN PRÉSIDENT / ALLEGRE FLORIAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/06/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	16/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/04/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.